



Rapport d'activité 2015

Sommaire

- Page 4 **Les missions du CAUE**
- Page 5 **Le bilan annuel**
- Page 6 **Le CAUE, un réseau national, une organisation régionale**
- Page 7 **Le conseil aux collectivités**
- Page 19 **Le conseil aux particuliers**
- Page 22 **Mission Énergie**
- Page 24 **Sensibilisation du grand public**
- Page 32 **Sensibilisation en milieu scolaire**
- Page 34 **Le CAUE formateur**
- Page 36 **Le suivi de concours**
- Page 37 **Les actions de l'UR-CAUE Languedoc-Roussillon**
- Page 39 **La vie du CAUE I I**

Illustration de couverture : Propositions des candidats pour le concours d'idées « Revivre en centre-bourg »

Madame, Monsieur,

Stratégiquement situés à la croisée des territoires et des acteurs, les CAUE ont accompagné aussi bien les particuliers que les collectivités tout au long des multiples évolutions techniques, législatives et culturelles qui ont bouleversé les champs de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement depuis plus de 35 ans.

L'actualité récente (loi NOTRe, loi Cap, loi biodiversité), les enjeux autour de la transition énergétique (loi TE) et les différentes réformes de l'administration territoriale montrent combien nos structures sont adaptées, voire mises en avant, pour répondre aux attentes des citoyens et des élus, maintenant au plus près de chacun un service public de qualité, sur des champs d'activités toujours plus vastes et complexes. Pour autant, ce constat ne doit pas masquer la nécessité pour les CAUE de s'organiser afin de maintenir ce rôle de conseil, de ressource et de lien auprès de nos concitoyens, des élus et des professionnels, dans un cadre renouvelé.

Une dynamique nationale est lancée autour des travaux « Acte II des CAUE », conduits par la FNCAUE, développant notamment la dimension régionale, en lien avec les constats établis par le rapport IGAC/CGEDD. Au cours de l'année écoulée, les équipes des 13 CAUE de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées ont multiplié les échanges afin de préfigurer une organisation susceptible de conforter et d'accroître le rôle des CAUE à cette échelle. La création de la Grande région Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées est l'occasion pour nous de faire évoluer nos Unions Régionales respectives afin de donner à nos structures un outil plus performant, plus adapté, à la fois pour asseoir notre présence dans ce paysage reconfiguré, mais également pour que nos départements respectifs puissent bénéficier de ce travail de partage et de mutualisation.

Dans ce sens, le 22 janvier 2016, à l'initiative des présidentes et présidents des 13 CAUE de la nouvelle région, une association de préfiguration de l'Union régionale des CAUE Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées a vu le jour. Association transitoire, elle sera le cadre de la réflexion du projet associatif qui permettra de regrouper les deux Unions régionales Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées d'ici à la fin de l'année 2016.

La nouvelle URCAUE se devra d'être le lieu de création d'une intelligence collective au service de tous et la fusion de nos deux régions représente une opportunité et un échelon indispensable pour faire émerger une culture générale commune. Néanmoins, l'attachement des CAUE à l'échelon départemental reste entier, ainsi qu'en témoigne ce dernier bilan d'activités. Rien qu'en 2015, le CAUE de l'Aude a lancé et porté deux concours à l'intention des habitants et des élus audois, l'un sur le thème de la revitalisation des centres anciens « Revivre en centre-bourg », l'autre sur un élément essentiel de notre patrimoine paysager, l'« Arbre de l'Aude ». Ces deux concours ont débouché sur de multiples actions de sensibilisation qui infuseront le département pour de longs mois à venir (expositions itinérantes, table-rondes, film documentaire, etc.), au bénéfice de tous.

Michel Cornuet

Les missions du CAUE

Informer Sensibiliser Conseiller Former

Les fondements du CAUE

« Le CAUE a pour but de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales. Il a pour missions le conseil, l'information, la sensibilisation et la formation [...]. Son financement est assuré par une taxe sur les surfaces bâties, par les contributions de l'État et des collectivités territoriales, et les cotisations des adhérents ».

Extrait de la Loi sur l'Architecture de 1977

Qu'est-ce qu'un CAUE ?

Le CAUE de l'Aude est un organisme d'intérêt public. Créé par la Loi sur l'Architecture, il est chargé de promouvoir les politiques qualitatives de l'aménagement et du développement. Mis en place dans l'Aude par le Conseil Général en 1979, c'est un organisme départemental participant à la solidarité entre les collectivités territoriales.

C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain. Centre de ressources, lieu de rencontres, d'échanges et de diffusion culturelle, le CAUE apporte aussi une aide à la décision. Son conseil est accessible à un public varié. Il intervient à toutes les échelles, de la parcelle au grand territoire. Les CAUE se déploient sur la quasi-totalité du territoire français. Ils constituent un service de proximité, référent pour les acteurs responsables et soucieux de la qualité du cadre de vie.

Les missions d'un CAUE

Conseiller, former, informer et sensibiliser constituent les missions d'intérêt public du CAUE. Tout d'acte d'aménagement - depuis le document de planification territoriale jusqu'à la construction d'une maison - est créateur d'un cadre de vie qui s'impose à tous. A tous les niveaux et à tous les stades de l'élaboration de ce cadre de vie, le CAUE promeut la qualité et intervient en aidant chaque acteur à assumer ses responsabilités. Toute son action est donc sous-tendue par une approche pédagogique. Le CAUE est engagé dans des enjeux tels que la maîtrise de la consommation foncière, la démocratisation, la démocratisation de

l'architecture, la gestion des ressources naturelles, ou encore la limitation de la consommation d'énergie. Il y répond en informant, en proposant des formations et en développant l'esprit de participation du public. Il conseille et apporte des réponses à des problématiques locales qui intègrent aussi les enjeux nationaux.

Urbanisme

Favoriser une approche durable, globale et équilibrée de l'aménagement du territoire : ville et campagne, centre et périphérie, habitat, activité et loisir. Promouvoir les opérations innovantes qui placent l'environnement au cœur de leur développement.

Architecture

Promouvoir une architecture contemporaine de qualité, quelle que soit son importance et sa destination. Favoriser une insertion des constructions en dialogue avec leur environnement bâti ou naturel. Défendre la valeur d'usage des lieux comme un fondement de la qualité architecturale.

Environnement

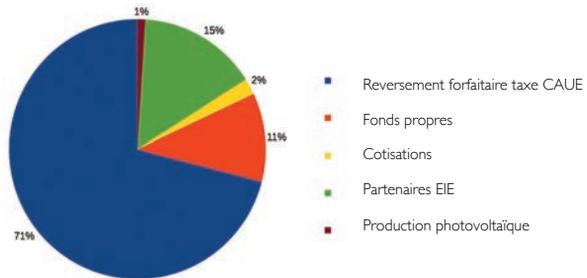
Analyser l'identité paysagère d'un territoire afin de promouvoir la cohérence des aménagements. Définir des principes de gestion des paysages permettant à chacun d'être acteur de son environnement afin de valoriser le cadre de vie de tous.

Promouvoir la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans tout acte d'aménagement ou de construire.

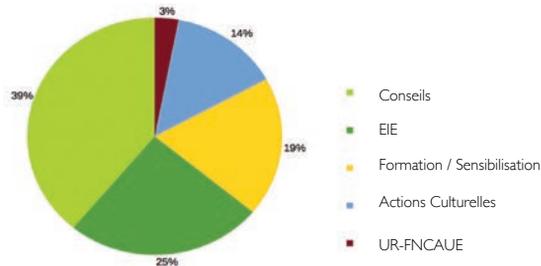
Le bilan annuel

recettes et production de l'année 2015

Recettes



Production



La Taxe d'aménagement (TA), premier produit du CAUE

Jusqu'au 1^{er} mars 2012, la majorité des recettes du CAUE provenait d'une taxe départementale sur les permis de construire, la TDCAUE, votée par le Département. Ce dispositif a été modifié au profit d'une taxe d'aménagement « instituée par délibération du Conseil Général (...) en vue de financer, d'une part, la politique de protection des Espaces naturels sensibles (...), et d'autre part, les dépenses des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement » (Loi N°2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificatives pour 2010).

Depuis cette date, le Département de l'Aude reverse au CAUE un montant forfaitaire annuel, issu de la taxe d'aménagement. Celui-ci assure la majorité du financement du CAUE complété par les apports des partenaires de l'Espace Info Energie (Europe, ADEME) en lien avec ses missions spécifiques, les cotisations volontaires des collectivités, mais aussi par l'utilisation, dans la mesure des disponibilités, des fonds propres du CAUE, dont la destination est toujours attachée aux missions dévolues à notre structure. À cela vient s'ajouter une petite part (1%) liée à la vente d'électricité produite par la toiture photovoltaïque de la MAE dont la mise en place a été financée par le CAUE.

Le CAUE

un réseau national une organisation régionale

Les CAUE sont présents dans 92 départements, en France métropolitaine et dans les Départements d'Outre-Mer. Depuis leur création, en 1977, les CAUE ont constitué des réseaux afin d'établir des liens, d'échanger des informations, de dialoguer au-delà de leur département et de capitaliser leurs savoir-faires.

La Fédération Nationale

La Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est une association loi 1901 créée le 9 mai 1980. Elle regroupe les CAUE représentés par leurs Présidents.

La Fédération est un lieu d'échange, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation pour les CAUE. Elle organise pour le réseau et ses partenaires des rencontres des congrès, des colloques qui leur permettent de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement. La Conférence Technique Permanente (CTP), composée de directeurs élus par région, est une force de proposition et un outil de gestion des actions communes à l'ensemble des CAUE. Les commissions et groupes de travail associant élus et techniciens mènent des réflexions sur les thèmes du cadre de vie.

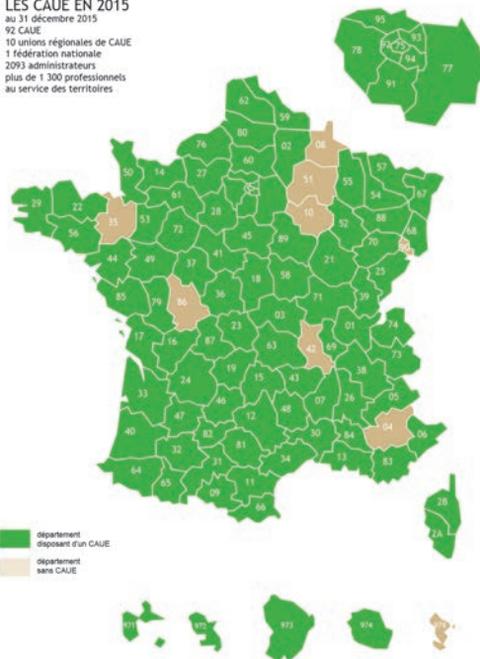
Michel Cornuet, président du CAUE de l'Aude, est également Vice-Président de la Fédération Nationale des CAUE et Président de l'Union Régionale des CAUE en Languedoc-Roussillon.

L'Université permanente

L'Université Permanente de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (UPAUE) est une plate-forme d'échanges et de réflexions créée à l'initiative des CAUE et de la Fédération Nationale des CAUE. Elle y convie des professionnels du cadre de vie et de l'aménagement, des chercheurs et des partenaires institutionnels.

LES CAUE EN 2015

au 31 décembre 2015
92 CAUE
10 unions régionales de CAUE
1 Fédération nationale
2093 administrateurs
plus de 1 300 professionnels
au service des territoires



Les Unions Régionales

Plusieurs CAUE sont regroupés en Unions Régionales. Celles-ci permettent notamment :

- de coordonner l'action des associations départementales dans leurs relations et demandes auprès des instances régionales,
 - de mettre en commun leurs compétences et leurs moyens, dans les domaines de la documentation, communication et formation des personnels des CAUE,
 - de faciliter les liaisons avec les instances nationales (ministères, Fédération Nationale...)
- Elles sont en 2015 au nombre de onze : Aquitaine, Auvergne (fusion en cours avec Rhône-Alpes), Bourgogne, Centre, France-Comté, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon (fusion en cours avec Midi-Pyrénées), Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire et Rhône-Alpes.

Le conseil aux collectivités

Le CAUE propose son expertise et ses conseils aux collectivités.

À l'écoute des collectivités

Le CAUE fonde ses diagnostics et ses recommandations sur une connaissance argumentée du contexte et sur une prise en compte attentive des besoins. Chaque fois qu'il est sollicité, le CAUE intervient, le plus en amont possible, avec un souci constant d'approche globale et de large concertation.

Ses domaines d'interventions

La réhabilitation/construction de bâtiments publics (logements, équipements), les documents d'urbanisme, le développement urbain, les espaces publics, les démarches paysagères, les lotissements, les zones d'activités...

Ses recommandations indépendantes

Ni soumises aux tutelles locales ni impliquées dans la maîtrise d'œuvre, elles permettent aux élus d'entreprendre leurs projets en toute connaissance des enjeux.

Les interventions du CAUE

Aide à la définition du projet, « fiches d'aide à la décision », participation aux jurys et aux comités de pilotage, conseil ponctuel, détermination d'enjeux et d'orientations...



Les conseils « Villes et Villages Fleuris » (VVF)

Le CAUE a rédigé 44 fiches conseil concernant les communes inscrites au concours VVF en 2015.

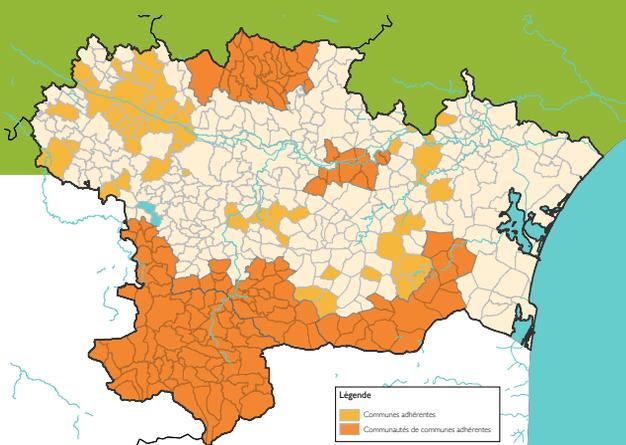
Alairac, Albas, Bram, Brenac, Cabrespine, Carcassonne, Castetel des Corbières, Castelnaudary, Cuxac d'Aude, Espéraga, Fanjeaux, Ferrals des Corbières, Fleury, Fonties d'Aude, Fourtou, Gruissan, Issel, La Cassaigne, Lézignan-Corbières, Limoux, Mérial, Narbonne, Palairac, Port-La-Nouvelle, Prexan, Quillan, Rennes les Bains, Roquefère, Rustiques, St Martin le Viel, St Martin de Lanes, Saint Jean de Barrou, Saint-Papoul, Salles d'Aude, Souilhe, Saint Martin de Villereglan, Termes, Thézan des Corbières, Verdun-Lauragais, Villemoustausou, Villeneuve-Minervois, Villesèque des Corbières, Villesisclé, Vinassan.



Chêne de Pieusse, l'un des 15 arbres à retrouver dans l'exposition « Arbres de l'Aude ».

Fiches d'Aide à la décision

52 fiches d'aide à la décision
ont été réalisées en 2015.



Alet les Bains : « Acte 2 Pays Cathare »
Argens-Minervois : aménagement de deux
rues du village ancien
Arzens : réhabilitation de bâtiments
communaux
Belpèch : aménagement urbain
Belvianes et Cavirac : embellissement
de l'entrée de village
Belvis : PLU
Bugarach : aménagement d'une halle
Carcassonne : cour de l'école Saint Michel
et plantations du parvis de la Cathédrale
Caunes-Minervois : avis sur espaces verts,
aménagement promenade des Lavandières
et de la place ancienne Porte Narbonne
Cazalrenoux : aménagement centre-bourg
Cenne-Monesties : normes pour mise en
accessibilité de l'école
Floure : projet d'extension du multi-accueil
et construction d'un dortoir
Couffoulens : réhabilitation du foyer et de
l'ancien vestiaire métallique, mise en valeur de
la place de la Mairie et de l'entrée du village,
avis modification sur PLU
Escueillens et St Just : construction d'un
bâtiment communal
Fangeaux : « Acte 2 Pays Cathare »
Ferran : aménagement espace public
Lagrasse : « Acte 2 Pays Cathare »
Laurac : avis sur plantations rue des Moulins
Luc sur Aude : aménagement d'un terrain
pour du logement participatif
Malves en Minervois : avis sur PLU
Marseillette : création d'un salon de coiffure
Moussoulens : réhabilitation cœur de village

Narbonne : avis modification sur PLU
Narbonne et Conseil départemental :
rénovation thermique du collège Brassens
Ornaons : problématique vitesse sur avenue
Saint Marc
Peyriac de Mer : réaménagement de la salle
communale du foyer de campagne
Puivert : « Acte 2 Pays Cathare »
Quirbajou : construction d'une salle
communale en bois local
Rodome : aire de jeux
Rustiques : rénovation de l'église
Saissac : « Acte 2 Pays Cathare »
Sallèles Cabardès : normes d'accessibilité
pour la Mairie et les annexes
Salles sur l'Hers : avis projet d'aménagement
urbain et construction d'une salle polyvalente
Salsigne : réhabilitation d'un bâtiment ancien
en accueil périscolaire et secrétariat mairie
Salvezines : Rénovation d'un logement com-
munal (problèmes d'humidité)
Serres : création d'un lotissement communal
après avis Architecte des Bâtiments de France
Saint Hilaire : « Acte 2 Pays Cathare »
Saint Jean de Paracol : travaux salle des Fêtes
Saint Martin le Viel : « Acte 2 Pays Cathare »
Saint Papoul : « Acte 2 Pays Cathare »
Termes : avis sur un projet d'aménagement
de parking
Tourreilles : érosion partie haute du cimetière
Trassanel : rénovation d'un bassin
Villalier : conseils pour la réalisation d'un PLU
Villarzel du Razès : réaménagement de la
place du village

Réhabilitation de l'ancienne usine à plâtre

Villesèque des Corbières



Réhabiliter une ancienne usine à plâtre pour accueillir randonneurs et cyclotouristes, voilà le projet original soumis au CAUE par la commune de Villesèque-des-Corbières désireuse de sauver un élément de son patrimoine en lui attribuant de nouvelles fonctions, créatrices de lien social.

Témoin d'une activité jadis florissante, ce bâtiment fortement marqué par une esthétique industrielle offre l'opportunité d'accueillir de façon originale l'équipement projeté par la commune.

En préservant l'essentiel de ce qui fait sens ici au niveau du patrimoine, le CAUE a proposé à la commune de développer pleinement le programme en s'affranchissant de tout conservatisme primaire (principe conforté par la nécessité de renforcer certaines des structures conservées) et de toute tentative de fabriquer du faux patrimoine.

L'idée avancée consistant en la mise en œuvre d'un jeu équilibré entre

des éléments créés sur la base d'un vocabulaire architectural résolument contemporain et des éléments anciens de qualité, soigneusement restaurés (exercice architectural difficile qui suppose l'intervention indispensable d'un architecte).

Le programme

- Local pour remiser les cycles
- Local pour accueillir les randonneurs
- Sanitaires
- Réserve

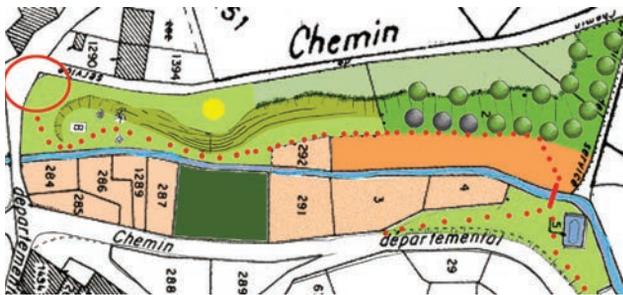
La boîte dans la boîte

Parmi les options de réhabilitation qui s'offriront au maître d'œuvre, celle du principe de « boîte dans la boîte » a semblé particulièrement bien adaptée aux problématiques liées à ce projet ; cette option permettant de mettre en évidence les éléments anciens conservés et de travailler librement sur les nouveaux volumes venant s'insérer dans le volume initial.

Aire de jeux

Rodome

La commune de Rodome souhaite aménager une aire de jeux avec terrain de cross VTT et une « maison des ados » sur des parcelles situées à l'ouest du bourg, le long du ruisseau du Frayché. Au-delà de la création de l'aire de jeux, il sera important de mener une réflexion plus globale sur le village qui prendra en compte les spécificités passagères, urbaines et architecturales du site. C'est en effet l'analyse qui sera faite pour la compréhension du site dans son ensemble qui garantira la cohérence dans le temps des différents projets communaux tout en garantissant leur qualité. Le souhait de la commune de s'inscrire dans une démarche participative et de circuit court peut pleinement s'illustrer dans la réflexion et la réalisation de ce projet. Il est important que l'aménagement soit fait dans le respect des contraintes naturelles du site et en révèle ses spécificités. Tous les détails du projet doivent être étudiés avec minutie. Les aménagements devront être simples et leur impact réduit *a minima*.



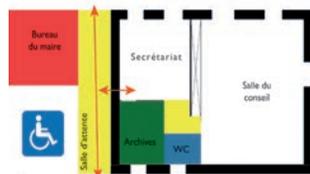
-  Prairie en gestion différenciée, ponctuée d'éléments de jeux
-  Prairie terrain de cross pour vélos
-  Jardins familiaux et/ou partagés
-  Passerelle vers le lavoir
-  Simples chemins tonus

Création d'une salle d'attente en Mairie

Laurabuc

La commune de Laurabuc souhaite réaménager la Mairie pour créer une salle d'attente accessible aux personnes à mobilité réduite. La Mairie dispose d'un espace libre sur un pignon qui pourra accueillir une extension. Ce nouveau bâtiment comportera une entrée et des WC accessibles aux personnes à mobilité réduite, une salle d'attente et un bureau pour le maire. Cette extension sera l'occasion de disposer d'un espace traversant permettant l'entrée dans la Mairie des deux côtés.

Cette extension pourrait être réalisée en bois pour profiter d'un chantier sec dont la préfabrication permet de réduire les délais.



Principe d'aménagement à développer.

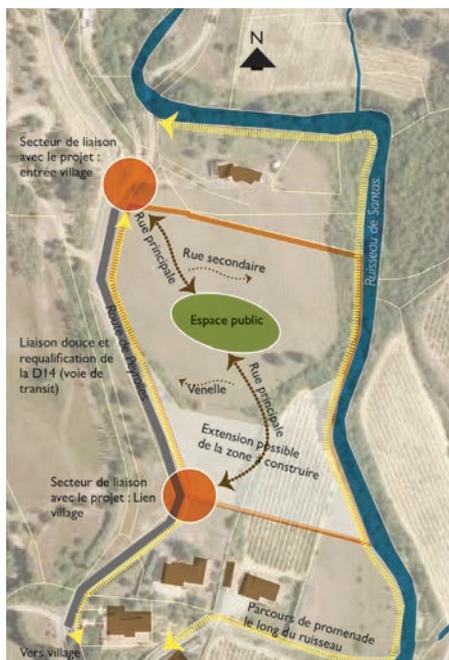
Extension du village

Serres

La commune de Serres a sollicité le CAUE pour la création d'un lotissement sur un terrain ouvert sur le grand paysage et qui offre une vision grandiose. Ce site est globalement très sensible, notamment par la co-visibilité entre le village et l'extension envisagée.

La réussite d'un tel projet est étroitement liée à la qualité de l'analyse du site dans son ensemble qui garantira une bonne greffe avec le village, mais aussi à la qualité de l'espace public et des constructions qui y seront développés. Ainsi il convient...

- d'intégrer les enjeux environnementaux (orientation des maisons, qualité des matériaux de construction, conception de l'espace public, gestion de l'eau, des déplacements, des déchets...);
- de créer des accroches sur la voie existante (accès-entrée au terrain, requalification de la voie accompagnée d'un cheminement piétons/vélos jusqu'au village)
- de créer des hiérarchies dans les rues (typologies en fonction de l'usage : transit, desserte, venelle...)
- d'anticiper une extension de la zone dès aujourd'hui, pour éviter de juxtaposer les projets et d'isoler les quartiers.



L'expérience du CAUE révèle le caractère indispensable des études en amont, finalement peu coûteuses au regard des investissements envisagés. Pour asseoir un projet à la hauteur du site, la commune aura tout intérêt à s'entourer d'une équipe de professionnels confirmés pour ce type de projet : architecte, paysagiste, urbaniste, le croisement de ces disciplines générant un projet d'ensemble cohérent. Le CAUE est à la disposition des collectivités et maîtres d'ouvrage pour les aider à choisir une équipe de professionnels compétents pour mener à bien leurs projets.

L'observatoire photographique du paysage (OPP)

Le CAUE conduit depuis 2011 l'observatoire photographique des paysages de l'Aude. L'observatoire photographique est un outil permettant le suivi des transformations du paysage.

Le principe est simple : Après le choix des différents points de vue, il s'agit de reconduire chaque année ces photos. Le CAUE dispose aujourd'hui de séries photographiques sur 64 points de vues répartis sur tout le département et dans les 7 grandes entités paysagères, du littoral aux Pyrénées audoises en passant par les Corbières ou la Montagne Noire.

Les 3/4 des points de vue enregistrent des transformations significatives ou plus marginales; le reste présente plutôt une stabilité du paysage. L'ensemble des séries montre par exemple une relative stabilité dans les cœurs des villages, l'extension de quartiers périphériques — souvent au détriment des terres agricoles —, l'apparition de parcs d'activités tertiaires ou de parcs photovoltaïques. Certaines dynamiques observées sont assez générales à l'échelle du département et on peut donc distinguer de grandes tendances; d'autres vues montrent des cas particuliers ou des dynamiques très spécifiques, telle la disparition des platanes du Canal du Midi en raison du chancre coloré.

Ces séries sont mises en ligne progressivement sur le site internet du CAUE.



Commune de Laurac.

« Revivre en centre-bourg, des démarches de projets pour les cœurs de village »

Dans un contexte national de déséquilibre du territoire, le département de l'Aude ne fait pas exception. Les communes rurales font face à un développement marqué de leurs périphéries tandis que leurs centre-bourgs se vident, désinvestis par les habitants, les commerces et les services. Le patrimoine bâti laissé vacant tombe en déshérence. Face à ce constat, le CAUE de l'Aude a lancé et financé en avril 2015 le concours d'idées « Revivre en centre-bourg ». Objectif : revisiter les manières de vivre et les formes d'habitats dans les centres anciens afin de les rendre à nouveau désirables.

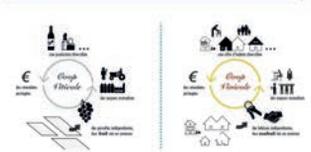
Laure-Minervois et Pieusse, sites d'étude

Le concours d'idées portait sur les communes de Laure-Minervois et Pieusse, présentant chacune une population avoisinant les mille habitants, dans lesquelles l'impact de l'étalement urbain et la désertification des centres sont particulièrement marqués. Situées dans l'aire d'influence d'agglomérations attractives, avec peu d'emplois à offrir mais aussi peu de services et de commerces sur leur territoire, ces communes tendent à devenir des espaces résidentiels. Ces communes présentent en outre des spécificités géographiques, historiques et morphologiques propres, mais aussi des similitudes en terme de développement urbain qui permettent de leur conférer une valeur d'exemplarité du tissu villageois audois.

De nouvelles formes d'espaces collectifs à la conception de logements innovants

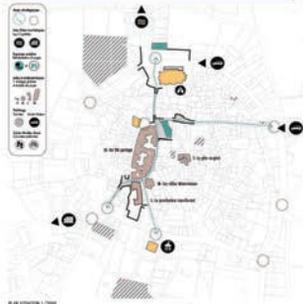
64 équipes pluridisciplinaires ont participé au concours, soit 185 participants architectes, paysagistes, urbanistes, sociologues, graphistes, ethnologues... En novembre 2015, un jury constitué de professionnels, d'élus audois et de représentants des services de l'État a examiné leurs propositions, distingué six projets lauréats (3 par site d'étude) et attribué deux mentions. Il ressort du palmarès que l'aménagement de l'espace public est le premier jalon du vivre-ensemble. La prise en compte du territoire et de ses spécificités, l'attention portée à la qualification des espaces extérieurs privatifs traités comme des éléments déterminants du confort de vie, ressortent comme des actes fondateurs du projet urbain et de la qualité de l'habitat. S'appuyant sur un modèle reconnu et qui a fait ses preuves dans le secteur de la viticulture, l'équipe lauréate pour Laure-Minervois a proposé la création d'une coopérative « vivicole » en charge de développer le rendement d'un patrimoine dispersé en jouant sur ses qualités et en diversifiant ses modes d'occupation pour le rendre plus attractif (« Une coop vivicole, 4 échelles de projet », Pauline Dumas, Livia Colopardi, Frédéric Guillaud, Cécile Léonardi, Florian Golay, illustration ci-contre). Cette coopérative prendrait la forme d'une SCIC, ce qui permettrait d'associer des acteurs publics et privés autour de son objet : la régénération du patrimoine bâti. Celui-ci serait, non plus une charge pour les particuliers qui n'arrivent pas à vendre ou à louer, ni de l'inertie menaçant le degré d'équipement et la qualité de vie de la commune, mais un potentiel économique à faire fructifier.

Trame 1 : Créer une coopérative vivicole



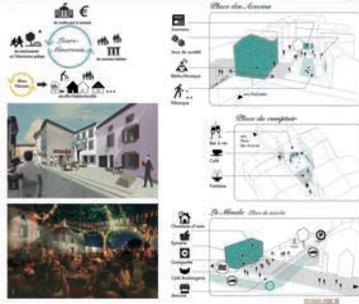
Les habitants ont à leur disposition un patrimoine agricole qu'il s'agit de valoriser au mieux. Une coopérative vivicole est une structure qui permet de mutualiser les compétences et les ressources pour le rendre accessible à tous. Elle a pour but de créer une coopérative vivicole qui permette à ses membres de bénéficier de la production agricole tout en favorisant le développement local.

Trame 2 : Orchestrer un ensemble de projets



PLAN D'ENSEMBLE L'EST

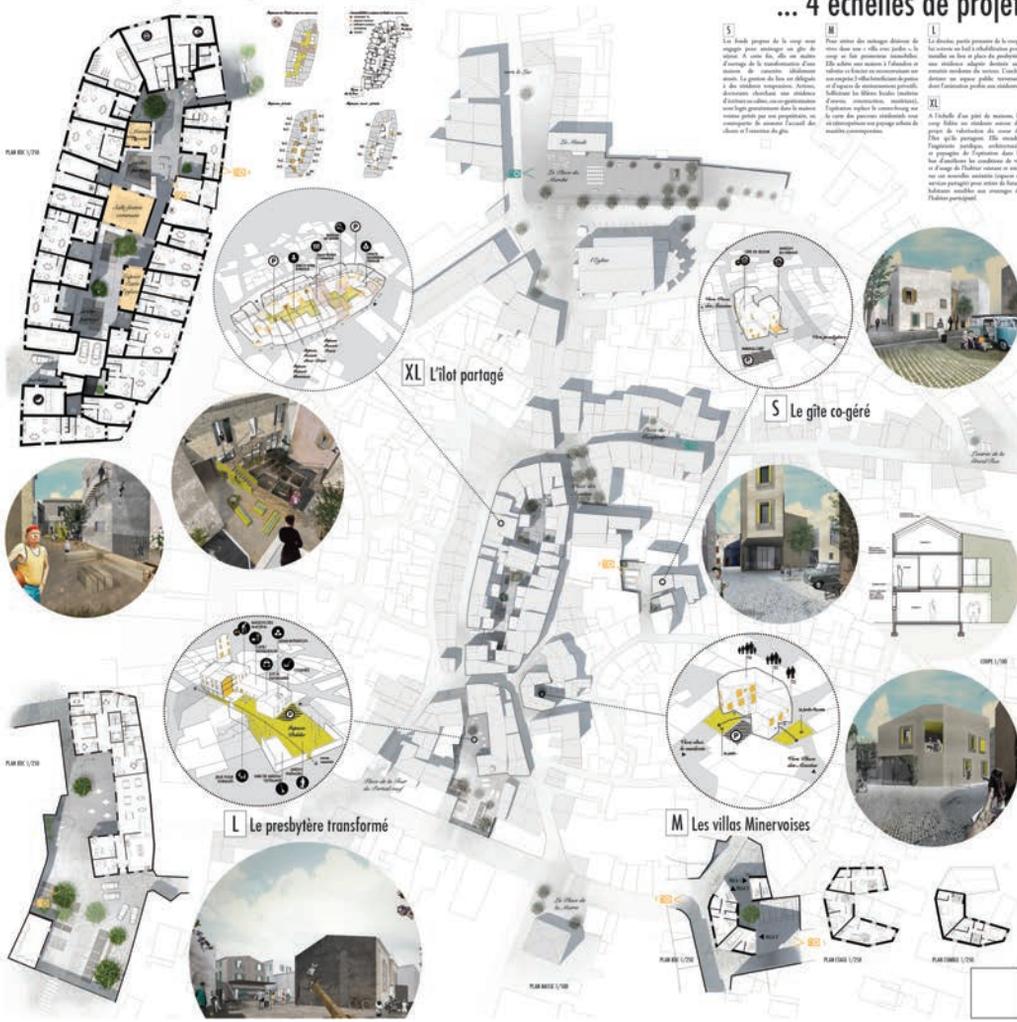
Trame 3 : Deux moyens pour la régénération du centre bourg



Une COOP VIVICOLE...
Se rassembler pour une Régénération du Centre-Bourg de Laure-Minervois



... 4 échelles de projet



S Les lieux propres de la ville sont valorisés par la mise en œuvre de logements collectifs de qualité. Le projet est un exemple de réhabilitation de logements existants en y intégrant des logements neufs. Le projet de la rue de la République est un exemple de réhabilitation de logements existants en y intégrant des logements neufs.

L Le presbytère, partie présente de la ville, est transformé en logements collectifs de qualité. Le projet est un exemple de réhabilitation de logements existants en y intégrant des logements neufs.

M Les villas Minervois sont réhabilitées et transformées en logements collectifs de qualité. Le projet est un exemple de réhabilitation de logements existants en y intégrant des logements neufs.

XL L'îlot partagé est un exemple de réhabilitation de logements existants en y intégrant des logements neufs.

Pour sa part, l'équipe lauréate pour Pieusse (« *Place à la convivialité* », Philip Ferris, Sylvain Cazaubon, Marc Delaunay) a proposé d'investir la rue et de créer un petit équipement public pour faire émerger différentes formes de convivialité. Il s'agirait de construire un complexe associatif composé d'un café et d'espaces polyvalents permettant d'accueillir au cœur du village les nombreuses associations existantes et les habitants de la commune. L'aménagement de l'esplanade et de la rue crée un nouvel espace public avec des espaces verts, un boulodrome et des bancs, propices à la convivialité.

Une palette d'outils pour sensibiliser élus et habitants

Pour l'exposition réalisée à partir du concours d'idées, le CAUE a choisi de sélectionner 18 projets dans lesquels une démarche complète et pertinente a été développée. L'exposition, comme l'ensemble des actions de valorisation du concours d'idées (*lire ci-dessous*), constitue un nouvel outil de sensibilisation, en complémentarité des actions que mène le CAUE au long cours en direction des élus : études communales, mini-guides, itinéraires d'espaces publics, participation à des commissions, visites de sites, etc. Les élus sont maintenant amenés à prendre en main ces idées et à essayer de trouver les bons leviers pour engager des projets innovants pour leur village. Le CAUE souhaite que cet apport permette de prendre conscience que pour inverser la tendance et mettre un terme à des erreurs urbanistiques, il est important de faire appel à des professionnels.

- **Deux temps forts de médiation**
 - Remise des prix aux lauréats avec exposition des propositions dans les foyers communaux des communes d'étude afin de mettre en relation les lauréats, présents toute la journée, les élus et les habitants, avec tournage d'un film documentaire (29 janvier 2015 / 5 février 2016).
 - Table ronde « Quel devenir pour les cœurs de village ? » Valoriser l'implication des citoyens et la volonté des élus sur la question du devenir des cœurs de village, avec Jean-Marie Damian, vice-président du Conseil Départemental de Gironde, ancien maire de Créon (33) et Mathieu Courtiade - Dominique Guégan, habitants et architectes à Coustouge (11), (10 mars 2016).
- **Une exposition + 1 DVD + 1 livret**
 - Exposition « Revivre en centre-bourg. Des démarches de projets pour les cœurs de village » : 22 panneaux explicitant les démarches des candidats par grands axes stratégiques, le film documentaire « Revivre en centre-bourg, le fil rouge » (20 minutes) et un recueil de l'ensemble des propositions des candidats. Disponible en prêt sur demande par les collectivités.
- **Une plaquette à destination des élus**

Le concours « *Reivre en centre-bourg* » est une initiative du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aude. Coordination du projet : Renaud Barrès, directeur. Sujet et programme du concours : CAUE de l'Aude. Commission technique du CAUE : Michel Aliaga, architecte-conseiller • Juliette Carré, paysagiste-conseiller • Aude Le Goff, architecte-conseiller, conseiller info-énergie • Patricia Ranza, architecte-conseiller • Maia Ricadat, architecte-conseiller, en charge du Concours d'idées *Reivre en centre-bourg*.

En savoir + : <http://www.caue-lr.fr/des-propositions-innovantes-pour-les-centre-bourgs>

L'Acte II du Pays Cathare

Pour donner suite à un programme commencé il y a maintenant 25 ans, et afin de redynamiser le réseau des sites pôles du Pays Cathare, le Département a initié en 2014 l'Acte II du Pays Cathare. Son ambition : améliorer l'accueil des visiteurs et optimiser la mise en tourisme de ce patrimoine. Dans ce cadre, le CAUE accompagne le Département mais aussi les propriétaires des sites dans leurs projets d'aménagements paysagers, urbains et architecturaux.

Afin de traduire l'esprit et garantir la cohérence des aménagements sur l'ensemble du réseau, un appel d'offre portant sur la signature du pays Cathare et sur une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancé. Cette signature devra se traduire dans l'écriture architecturale, urbaine, paysagère des projets et sera résolument contemporaine.

De nombreuses équipes composées d'architectes, urbanistes, paysagistes, designers ont candidaté et trois équipes ont été retenues. Elles devront faire des propositions portant sur la définition de cette signature et la mettre en situation sur deux sites préalablement choisis, Aguilar et Alet.



En 2015, le CAUE a visité 6 sites du programme pour en faire l'analyse et mettre en évidence les éléments paysagers, urbains et architecturaux à considérer pour améliorer l'accueil des visiteurs : Villelongue, Alet, Saint-Hilaire, Puivert, Saissac, Arques et Peyrepertuse.

Voyage d'étude en Val de Loire avec les propriétaires de sites du Pays Cathare

Classé au patrimoine mondial de l'Humanité au titre des paysages culturels, ce voyage a permis de mesurer combien les valeurs paysagères et environnementales peuvent être une source importante du développement économique et de cohésion de réseau. En Val de Loire tous les aménagements sont passés par le crible de ces valeurs.



Blois : Mobilier urbain



Abbaye Fontevraud : création d'un restaurant et hôtel



Fontevraud l'Abbaye : aménagements urbains





Puivert, l'une des 6 communes accompagnées par le CAUE dans le cadre de la mission « Acte II du Pays Cathare »

Le conseil aux particuliers

Le CAUE organise des permanences architecturales dans ses locaux, sur rendez-vous. Des architectes reçoivent les particuliers les lundis, mercredis, jeudis et vendredis. Les conseillers de l'Espace Info Énergie répondent aux questions des particuliers toute la semaine.

Le lundi est plus spécialement réservé aux particuliers ayant un projet de construction ou de réhabilitation dans le périmètre de protection de monuments historiques (sites classés ou inscrits), ainsi qu'aux particuliers qui se sont vus signifier, au terme de l'instruction de leur permis de construire, un avis défavorable ou un refus émanant de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (Bâtiments de France).

Le jeudi est consacré aux projets d'éco-construction ou d'éco-rénovation.

Le vendredi est ouvert à tous.

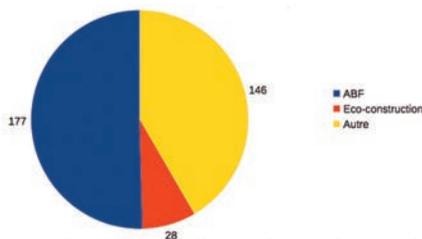
Des permanences architecturales décentralisées sont assurées à Narbonne en partenariat avec le Grand Narbonne les 1^{er} et 3^e mercredis du mois jusqu'en juillet 2015, à Castelnaudary en partenariat avec la ville les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, et à Limoux en partenariat avec la ville, les 2^e et 4^e mercredis du mois.

Les assistances en chiffres

351 assistances architecturales aux particuliers ont été effectuées en 2015, dont 177 concernaient des projets en secteur protégé (ABF).

Les conseillers de l'Espace Info Énergie ont quant à eux délivré 470 conseils personnalisés.

Au total, ce sont 821 particuliers qui ont été accompagnés dans leurs projets de construction, de réhabilitation ou d'économies d'énergie en 2015.



Assistances architecturales aux particuliers (hors conseils de l'Espace Info Énergie) par thèmes.



Un double conseil architecture & énergie

Le CAUE de l'Aude fait partie des 16 CAUE de France à disposer d'un Espace Info Énergie, ce qui lui permet de proposer un double conseil « architecture et énergie » particulièrement adapté aux enjeux de la transition énergétique.

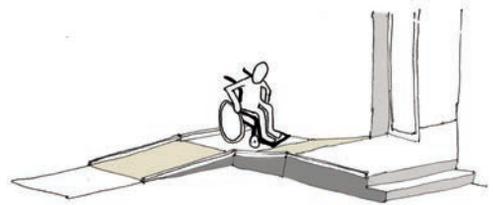
Comment rendre mon logement accessible ?

Si la survenue d'un handicap peut rendre inévitable le besoin d'adaptation d'un logement, l'âge ou simplement la recherche d'un certain confort peut nécessiter de repenser son habitat. La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » rend obligatoire la mise en accessibilité des logements neufs destinés à la location. Dans le cadre d'une réhabilitation, certains principes peuvent aussi être appliqués et apporter une réelle amélioration de la qualité de vie.

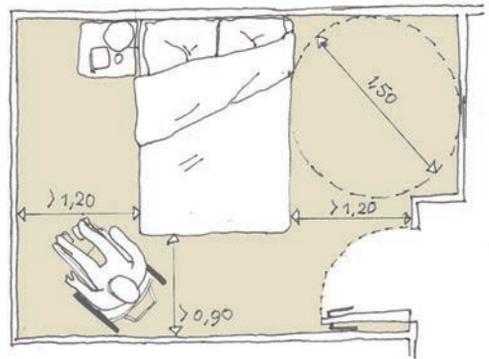
Quel accès pour mon logement ?

Pour la loi, constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société, en raison d'un handicap qui peut être moteur, visuel, auditif ou mental. Le handicap moteur est celui qui est le plus contraignant à l'égard du bâti.

Les cheminements extérieurs doivent, autant que possible, être constitués d'une surface plane. Dès que des rampes sont nécessaires, la pente doit être inférieure à 5 % et des paliers de repos doivent être placés de manière à ce qu'une personne en fauteuil soit à l'horizontal dès qu'elle ouvre une porte. Ces paliers peuvent aussi soulager les personnes âgées ou ayant du mal à marcher. Les ressauts entre deux niveaux ne peuvent excéder 2 cm et le sol ne doit pas être meuble ou composé de graviers. Il convient de privilégier des sols durs pour permettre un accès en toute autonomie à ces espaces.



Les rampes doivent comporter des paliers de repos tous les 10 mètres et leur pente ne pas dépasser 5%.



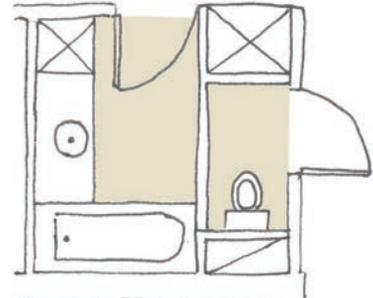
Il convient de prévoir des circulations généreuses autour du lit.

Mon logement comporte un étage, comment faire ?

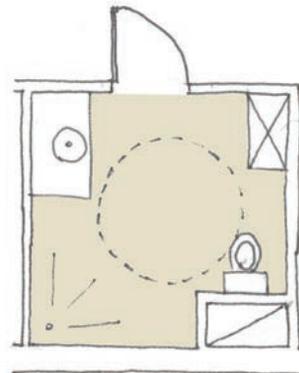
Le plus simple est de pouvoir proposer l'ensemble des commodités en rez-de-chaussée, mais cela implique que le logement soit suffisamment vaste. Si l'on a besoin d'aménager l'étage, des aides pour financer un ascenseur peuvent être obtenues (*lire en encadré*). Attention, l'implantation de cet équipement nécessite d'optimiser l'espace et rend indispensable la présence d'un mur porteur sur lequel venir s'appuyer.

Et pour les sanitaires ?

Les dispositions pour rendre des sanitaires accessibles sont réglementées pour permettre l'accès à tous quel que soit le degré de handicap. Lors de la construction d'un bâtiment, il est souhaitable de rapprocher physiquement les toilettes de la salle de bains. Si cela devient nécessaire, la cloison sera alors cassée et l'ensemble deviendra alors une salle d'eau avec toilettes intégrés. La baignoire sera remplacée par une douche spacieuse et ce nouvel espace permettra d'avoir le rayon de giration nécessaire pour accéder en fauteuil roulant. Une autre solution consiste à récupérer de l'espace dans la salle de bains pour agrandir les toilettes. Si l'espace est suffisant, on pourra alors compléter l'aménagement avec des barres de maintien au mur.



Avant



Après



POUR ALLER PLUS LOIN...

À propos de la réglementation

- « Accessibilité du cadre bâti : l'essentiel pour mieux vivre dans son environnement » par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Janvier 2012

- « Réglementation et labellisation, Accessibilité », par l'Agence de Développement Touristique de l'Aude, août 2015

En consultation au CAUE

Pour les aides financières

- La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), rue Moulin de la Seigne, 11 000 Carcassonne, mdph@aude.fr

- L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), Délégation Locale de l'Aude - DDTM, Tél. 04 68 10 31 00.

Espace Info Énergie

Le CAUE de l'Aude affirme depuis dix ans avec son Espace Info Énergie (EIE) une volonté de mobilisation en faveur de la préservation de l'environnement, de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables.

En 2015, suite à la disparition du Pays Corbière-Minervois et de son Espace Info Énergie, et afin d'assurer l'intérim sur ce territoire, l'EIE du CAUE 11 a étendu sa mission sur ce périmètre. Il a pérennisé la qualité de son service offert au public, développé de nouveaux partenariats et diversifié ses actions de sensibilisation afin d'atteindre un public toujours plus large. L'inscription de ses actions dans des dynamiques de territoire déjà existantes (Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte : Département de l'Aude, Ville de Castelnaudary et Communauté de communes de Castelnaudary Lauragais Audois ; Communes de Pennautier et de Rouffiac d'Aude) a été privilégiée afin de sensibiliser le plus grand nombre de personnes. En 2015, l'EIE a également pérennisé les permanences délocalisées à la Maison de l'Habitat de Carcassonne et aux Maisons Cœur de Ville de Castelnaudary et de Limoux.

Des assistances pour les particuliers...

Assistance architecture bioclimatique

Dans le cadre de l'Espace Info Énergie, une assistance architecturale spécialisée « maison bioclimatique » est proposée par un architecte, pour toutes les personnes ayant un projet en éco-construction de bâti neuf ou de réhabilitation lourde.

Assistance groupée

Le CAUE de l'Aude et son Espace Info Énergie ont poursuivi l'organisation des formations gratuites d'une demi-journée proposées aux particuliers. Ces formations appelées « Ateliers d'Architecture » ont été renommées « **Matinées de l'Habitat** » à l'automne 2015.

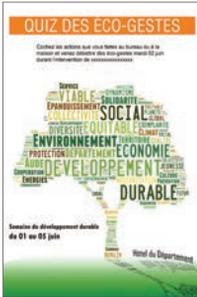
Animées par les architectes-conseillers et les conseillers Info Énergie du CAUE, chaque séance se déroule en deux temps. Une première partie théorique, d'une heure maximum, est suivie d'une partie pratique où chacun peut, s'il le souhaite, travailler sur son projet et échanger avec les conseillers Info Énergie, les architectes et les autres participants.

Assistance Info Énergie

Les conseillers Info Énergie reçoivent tous les jours de la semaine, de 9h à 12h et de 14h à 17h, à la Maison de l'Architecture et de l'Environnement, mais aussi lors de permanences décentralisées sur le département et sur rendez-vous à l'accueil du CAUE.



Quelques exemples d'animations...



Animations auprès des agents du Conseil Départemental

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, du 30 mai au 5 juin 2015, l'Espace Info Énergie a accompagné l'équipe en charge du Développement durable au Département pour l'élaboration et l'animation d'un quizz sur les éco-gestes. Ce quizz a été présenté à l'Hôtel du Département lors de 4 interventions auprès des agents.

Conférence-débat :

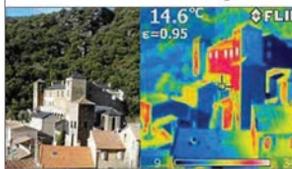
«Et si on parlait d'autoconsommation électrique ? »

Pour la 6^e édition de la Fête de l'Énergie, l'Espace Info Énergie a organisé une conférence-débat, le 8 octobre avec Jean-Marc Isnard, du Groupement des particuliers producteurs d'électricité photovoltaïque (GPPEP) et Morgan Beuzon, d'ÉNERCOOP LR (producteur et fournisseur d'énergie verte). Cette conférence a présenté comment et pourquoi un particulier peut envisager l'autoconsommation. Elle abordait les aspects techniques et économiques et a fait un focus sur la production d'énergie photovoltaïque.

Soirées de la thermographie

Ces soirées d'observation et de sensibilisation sont organisées autour d'un parcours nocturne dans les rues avec une caméra thermique et d'un temps d'échanges à partir de l'interprétation des images recueillies sur les thèmes de l'étanchéité à l'air, le confort, l'isolation et les déperditions thermiques. En 2015, elles ont eu lieu, en partenariat avec les municipalités concernées, à Caux-et-Sauzens, Villesisclé, Villeneuve-la-Comptal, Limoux (dans le cadre du Contrat de Ville), Caudebronde et Roquefère (en partenariat avec la Communauté de communes de la Montagne Noire). Une centaine de personnes a participé à ces manifestations qui rencontrent un vif succès auprès des habitants ainsi que des élus locaux, très intéressés pour la mise en place de ce type d'animation sur leur territoire.

Soirées de la thermographie à Caudebronde et Roquefère



Des images pour voir les fuites d'énergie.

Le Défi

Familles à énergie positive

34 familles habitant l'Ouest du département de l'Aude et réunies en 6 équipes ont participé au défi lors de l'édition 2014-2015. Avec de beaux scores à l'arrivée : 11,7% d'économie d'énergie et 12,4% d'économie d'eau en moyenne réalisées par les équipes au-delà des 8% à atteindre. Lors des trois événements forts du défi, événement de lancement, à mi-parcours et clôture du défi, l'ambiance était très conviviale et les personnes présentes ont montré une grande motivation à participer à ce Défi qui a été relancé pour la période 2015-2016.

Sensibilisation du grand public

Expositions et conférences à la MAE

L'Architecture rurale en Languedoc et en Roussillon janvier/février

Une exceptionnelle immersion dans l'architecture et la vie rurale des territoires languedociens et catalans, réalisée par les Editions Trabucaire à partir de l'ouvrage éponyme de Christian Lhuisset. Véritable encyclopédie de l'architecture vernaculaire dans notre région, sans équivalent à ce jour, l'ouvrage trouve dans cette exposition un prolongement fidèle à la lettre et à l'esprit de l'auteur.

Pour accompagner cet événement, Caroline Serra, Alain Cathala et Barthélémy Dumons, architectes, ont présenté des projets récents qui témoignent de la façon dont ils sont intervenus dans des bâtiments et espaces publics vernaculaires ou inscrits au Patrimoine.



Oeuvres du Fonds Régional d'Art Contemporain mars/avril/mai

Artistes présentés : Taysir Batniji et Niek van de Steeg. Ce nouveau partenariat entre le CAUE et le FRAC-LR se propose de rendre accessible au grand public et aux scolaires des œuvres des collections du FRAC en les exposant à la Maison de l'Architecture et de l'Environnement de l'Aude, espace dédié à la diffusion de la culture sous toutes ses formes.

L'énergie, quels choix pour demain ? octobre/novembre

Dans le cadre de la **Fête de l'Énergie**, cette exposition disponible à la Bibliothèque Départementale de prêt (BDP) de l'Aude a proposé des affiches pédagogiques illustrées par des photographies saisissantes de Yann Arthus Bertrand. Ce sont les fondamentaux du développement durable qui sont ainsi éclairés par ces images assorties de commentaires.



Ni Vu Ni Connu,

des maisons sur-mesure en Languedoc-Roussillon septembre/octobre

Cette exposition réalisée par l'Union Régionale des CAUE en Languedoc-Roussillon présente un panorama de maisons neuves ou réhabilitées, signées par des architectes des cinq départements. D'heureuses rencontres entre des maîtres d'œuvres inspirés, des habitants et des lieux. Pour accompagner cet événement s'inscrivant dans le cadre des **Journées Européennes du Patrimoine** (suite de la programmation ci-contre) les architectes des projets audois retenus pour l'exposition ont présenté leurs réalisations. Le public a pu ainsi découvrir comment naît et se développe un projet entre un maître d'ouvrage et un architecte pour donner des idées à tous. Voir l'exposition en p.27.

Les Journées Européennes du Patrimoine

(septembre)

« Le patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir »



Le CAUE de l'Aude a participé aux Journées du Patrimoine organisées par le Ministère de la Culture et de la Communication et mises en œuvres par la DRAC Languedoc-Roussillon, en ouvrant ses portes pour une visite commentée et en proposant des manifestations gratuites et ouvertes à tous pendant 4 jours, du 17 au 20 septembre 2015.

Visites commentées de bâtiments d'architecture contemporaine

La Fabrique des Arts / Architecte Jacques Ripault (1953-2015)

À travers le regard d'un architecte-conseil du CAUE, le grand public a pu appréhender les réponses architecturales apportées par le maître d'œuvre à un programme culturel complexe où les fonctions spécifiques liées à l'enseignement des arts (musique, arts plastiques, danse, etc.) sont harmonieusement conjuguées et servies par une volumétrie hachurée de transparences et d'ouvertures sur le paysage environnant.

Les Archives Départementales de l'Aude / Architecte Pierre Courtade

Pierre Courtade, architecte audois, a guidé le public lors d'une visite de cet équipement moderne et fonctionnel, répondant aux normes exigeantes de conservation des documents d'archives et tourné vers les nouvelles technologies, inauguré en 2003. Ces archives sont aujourd'hui une référence sur tout le territoire métropolitain.

Maison de l'Architecture et de l'Environnement de l'Aude / Architectes Perris & Perris

Exemplaire, la MAE l'est par son architecture contemporaine et par ses performances énergétiques. Cette architecture colorée comporte des espaces modulables et « capables », c'est-à-dire adaptés aux usages très divers du CAUE : activité d'étude, de documentation, de conseil, de formation, d'exposition et d'accueil du public en rendez-vous individuels ou lors de manifestations publiques. Cette visite commentée est l'occasion de pénétrer dans les coulisses de cette construction publique exemplaire.

Les architectes ouvrent leurs portes (juin)

Dans le cadre de l'action nationale développée par l'Ordre des Architectes et à l'invitation du CAUE de l'Aude, neuf architectes praticiens ont choisi de s'installer dans les locaux de la Maison de l'Architecture et de l'Environnement pour présenter leur travail au grand public. L'initiative de CAUE de l'Aude vise à rapprocher les Audois de cet acteur essentiel de notre quotidien urbain ou rural. Alain Cathala, Arthur Chevignard, Cécile Escourrou, Jean Fogler, Henri et Edith Gout, Anne-Péroline Monneret, Nadine Pince et Alain Resclaus ont ainsi pu échanger avec le public.





Le Mois de l'Architecture (mai à juin)

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation à la qualité architecturale, le CAUE de l'Aude a convié le public à un cycle de projections-conférences (en partenariat avec Les amis du Cinoch') sur de grands architectes ayant marqué le XX^e siècle, à une exposition sur l'architecture contemporaine catalane et à des rencontres avec des architectes du département.

Soirée Alvar Aalto

Projection d'un documentaire d'ARTE sur le centre municipal de Säynätsalo, chef d'œuvre d'architecture d'Alvar Aalto au cœur de la Finlande, suivie d'une conférence par Krystyna Fiszer, architecte qui a passé un an en Finlande sur les traces d'Alvar Aalto et consacré son mémoire à l'œuvre de ce grand architecte et humaniste.

Soirée Jean Prouvé

Projection d'un documentaire d'ARTE sur la maison de Jean Prouvé. En 1953, alors qu'il traverse la pire crise de sa vie, Jean Prouvé construit « sa » maison. Créé dans l'urgence, elle incarne ses idées les plus novatrices. Suivie d'une conférence de Renaud Barrès, directeur du CAUE et du témoignage de Serge Binotto, ancien assistant de Jean Prouvé au Cnam, puis collaborateur dans son atelier « les blancs manteaux ».

Soirée Auguste Perret

Projection d'un documentaire d'ARTE sur l'église Notre-Dame du Raincy. Dans un pays ruiné par la guerre 1914-18, Auguste Perret relève le défi d'élever une église en béton. Un matériau mal aimé, jusqu'alors réservé aux ouvrages industriels. Suivie d'une conférence par Joseph Abram, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, chercheur au Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine.

Roland Schweitzer, « Ce que je leur dois »

Architecte et urbaniste français né en 1925, Roland Schweitzer a été l'élève d'Auguste Perret et de Jean Prouvé. Mais s'il est une influence qu'il aime à revendiquer, c'est celle d'Alvar Aalto. Ce spécialiste français de l'architecture bois poursuit une quête de l'harmonie avec le site, de la fluidité des circulations et de la légèreté des structures inspirée du maître finlandais. Renaud Barrès a interrogé sur ces rencontres, sa formation, son parcours. Des extraits d'une interview filmée de Roland Schweitzer par Renaud Barrès ont été diffusés lors des trois soirées consacrées aux grands architectes du siècle dernier.

Exposition « VOGADORS » Jeune architecture Catalane et des Baléares

Dans un contexte difficile pour l'architecture, émerge en Catalogne et dans les Iles Baléares une nouvelle génération d'architectes. « VOGADORS » (rameurs en catalan) est une exposition qui a présenté plus de 100 projets novateurs à la Biennale de Venise 2012. La version accueillie par le CAUE présentait une frise photographique de projets, ainsi qu'un zoom sur neuf réalisations d'agences dont le travail est emblématique d'une architecture qui vise à l'essentiel. Cet événement a été accompagné d'une conférence de Jordi Badia, architecte catalan, enseignant à l'école d'architecture de Barcelone et commissaire de l'exposition.



Ni Vu Ni Connu, des maisons sur-mesure en Languedoc-Roussillon

Cette exposition est consacrée à l'architecture domestique. Elle présente une cinquantaine de maisons conçues par des architectes dans les 5 départements de la région et a pour objet de montrer que l'architecture de qualité est à la portée de tous. La première partie de l'exposition est consacrée aux constructions neuves, la seconde à des réhabilitations et extensions de maisons. Chaque réalisation est présentée par des photos, documents graphiques, fiches techniques et paroles d'habitants.

Mise à disposition gratuite auprès des collectivités, établissements scolaires et organismes culturels sur demande écrite et signature d'une convention de prêt.



NI VU/NI CONNU
 MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
 CARCASSONNE, AUDE

RÉHABILITATION / EXTENSION

Terrasse habitée
 MAIRIEOL 4110
 Une terrasse habitée sur pilotis, construite en pierre et bois, s'inscrit dans un environnement rural. Elle est conçue pour accueillir une famille de quatre personnes. L'architecture est simple et moderne, avec une grande ouverture sur le paysage. Les matériaux utilisés sont locaux et naturels.

ARZENS 4111
 Deuxième vie pour un logement
 Une ancienne maison de maître, construite en pierre et bois, est réhabilitée et transformée en deux logements. L'architecture est traditionnelle, avec une grande ouverture sur le paysage. Les matériaux utilisés sont locaux et naturels.

NI VU/NI CONNU
 MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
 CARCASSONNE, AUDE

17

NI VU/NI CONNU
 MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
 CARCASSONNE, AUDE

RÉHABILITATION / EXTENSION

Terrasse habitée
 MAIRIEOL 4110
 Une terrasse habitée sur pilotis, construite en pierre et bois, s'inscrit dans un environnement rural. Elle est conçue pour accueillir une famille de quatre personnes. L'architecture est simple et moderne, avec une grande ouverture sur le paysage. Les matériaux utilisés sont locaux et naturels.

ARZENS 4111
 Deuxième vie pour un logement
 Une ancienne maison de maître, construite en pierre et bois, est réhabilitée et transformée en deux logements. L'architecture est traditionnelle, avec une grande ouverture sur le paysage. Les matériaux utilisés sont locaux et naturels.

NI VU/NI CONNU
 MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
 CARCASSONNE, AUDE

17

NI VU/NI CONNU
 MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
 CARCASSONNE, AUDE

LES PETITS + ...

PERCHAMOND 4112
 Une terrasse modernisée
 Une terrasse habitée sur pilotis, construite en pierre et bois, s'inscrit dans un environnement rural. Elle est conçue pour accueillir une famille de quatre personnes. L'architecture est simple et moderne, avec une grande ouverture sur le paysage. Les matériaux utilisés sont locaux et naturels.

CORBIÈRE 4113
 Un cartil mis en lumière
 Une ancienne maison de maître, construite en pierre et bois, est réhabilitée et transformée en deux logements. L'architecture est traditionnelle, avec une grande ouverture sur le paysage. Les matériaux utilisés sont locaux et naturels.

CEPE 4114
 Ruralité contemporaine
 Une ancienne maison de maître, construite en pierre et bois, est réhabilitée et transformée en deux logements. L'architecture est traditionnelle, avec une grande ouverture sur le paysage. Les matériaux utilisés sont locaux et naturels.

NI VU/NI CONNU
 MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
 CARCASSONNE, AUDE

23

« Arbres de l'Aude »

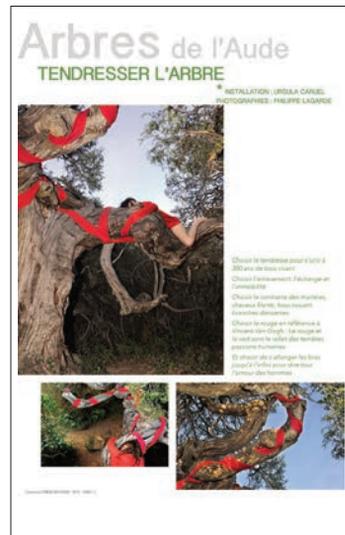
Le 1^{er} juin 2015, le CAUE de l'Aude a lancé un concours pour élire « l'Arbre de l'Aude ». Particuliers, communes et écoles ont répondu à l'appel et adressé des photos de leurs arbres favoris. À partir de quoi une exposition a été réalisée par le CAUE de l'Aude afin de sensibiliser les Audois à la présence d'arbres remarquables, labellisés ou non, dans le département.

Pourquoi ce concours ?

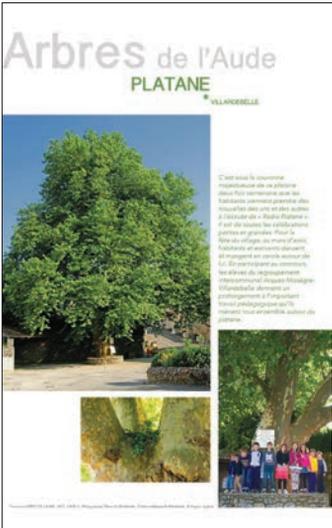
L'Aude présente une grande diversité d'espèces et de sujets arborés au développement et/ou à l'histoire étonnants. L'arbre est un élément patrimonial à faire connaître et qui parle à tous. Sa valorisation peut permettre de sensibiliser au rôle qu'il joue dans notre environnement et à créer des conditions favorables à sa protection et donc à sa survie.

Ce concours était ouvert aux particuliers comme aux groupes (famille, classe, école, commune, association...) résidant dans le département. Chaque candidat devait envoyer 5 photographies numériques de l'arbre candidat et un commentaire sur son histoire. Les photos des 15 arbres finalistes ont été sélectionnées pour faire l'objet d'une exposition.

Outre le grand prix de l'« Arbre de l'Aude » décerné par un jury de professionnels au **Génévrier cade de Durban-Corbières**, un prix « Arbre du Public » a été attribué au **Platane de Villardebelle**, proposé par la commune et le regroupement scolaire, à l'issue d'un vote des visiteurs de l'exposition à la Maison de l'Architecture et de l'Environnement, début 2016.



Les candidats et contributeurs pour les 15 arbres finalistes : Mairie de Durban-Corbières - Erik Schickin; Charles Cowen; Mairie de Villardebelle - Ecoles primaires de Missègre & Villardebelle - Marie Grémillon - JL Soquet-Juglar; Martine et Yves Cabanne; N. Saint Martin - K. Pull - accueil de loisirs périscolaires de Salles sur l'Hers; Laurent Bluche - Céline Assié; André Brousseau; Mairie de Villesèquelande - Karine Boucon; Jeannine Grenier; Michel Stuck - Pierre et Paule Chertier; Mairie de Raissac d'Aude - Gisèle Pardine - Didier Bousquet; Jean-Pierre Treil; Geneviève Gazel; Famille Cazanave; Bertrand Taoussi - Jeanne Etoré-Lhortolary.



Une exposition itinérante

À l'issue de ce concours, une exposition a été réalisée par le CAUE. Elle présente les photographies et commentaires proposés par les participants. Pour célébrer « l'Arbre de l'Aude » et « L'Arbre du Public », l'artiste plasticienne Ursula Caruel a réalisé deux installations à découvrir avec l'exposition. Cette dernière traduit la grande richesse de notre patrimoine arboré mais aussi l'attachement des habitants à leur présence sur nos places de villages, à la croisée des chemins, dans nos parcs et jardins ou encore dans nos cours d'écoles. Fin février 2016, l'exposition a quitté le CAUE pour de longs mois de tournée dans les communes de l'Aude.

Les arbres présentés au concours permettront d'amorcer un recensement des sujets exceptionnels par leur âge, leurs dimensions, leurs formes, leur passé ou encore leur légende, dans le département. Les sujets présentant les critères de labellisation « Arbre Remarquable de France » seront proposés à l'Association A.R.B.R.E.S pour être labellisés, avec l'accord du propriétaire.



Ce concours avait également pour but d'inciter les candidats à s'inscrire au concours national « L'arbre de l'année », organisé depuis 2011 par le magazine *Terre Sauvage* et dont s'est inspiré le concours « L'arbre de l'Aude ». Pour maximiser les chances des candidats d'être retenus au niveau national, le concours du CAUE de l'Aude a appliqué une grille d'évaluation proche des critères nationaux de sélection : histoire liée à l'arbre, esthétique du sujet, caractéristiques morphologiques et naturalistes de l'arbre.

Mise à disposition gratuite de l'exposition auprès des collectivités, établissements scolaires et organismes culturels sur demande écrite et signature d'une convention de prêt.

Le centre de Ressources documentaires

© Thierry Girard



L'espace documentaire du CAUE de l'Aude vous aide dans vos recherches d'informations en matière d'architecture, d'urbanisme, d'environnement, de paysage, d'aménagement du territoire et d'économie d'énergie. Le fonds se compose :

- d'ouvrages généralistes et spécifiques sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement et l'énergie
- de revues : une dizaine d'abonnements issus de la presse spécialisée
- de documents audios et vidéos

La consultation sur place des documents est libre et gratuite (9h -12h, 14h -17h sauf le vendredi). Pour bénéficier d'une aide efficace, les usagers sont invités à annoncer leur visite quelques jours à l'avance et à indiquer l'objet de leur recherche. Avant de vous déplacer, vous pouvez interroger notre base de données en ligne qui répertorie l'ensemble des ouvrages disponibles au centre de ressources : http://www.pmb.cauel1.fr/opac_css/

Des expositions en prêt gratuit sur demande

NOS PRÊTS 2015

Vivre et Construire avec le Climat

Médiathèque du Grand Narbonne (Journées Plan Climat Énergie), 20 février - 9 mars
« Promaude » à Lézignan, 21 - 26 mai
Le Département de l'Aude, 29 mai - 8 juin
Ville de Narbonne, service Développement durable, au Grand Castérou, 29 mai - 8 juin
Forum « Narbona », Palais du Travail à Narbonne, 15 -17 octobre
Collège Joseph Anglade à Lézignan, 6 - 26 novembre

Tramways à Vapeur de l'Aude

Mairie de Lastours, 8 -13 janvier
Mairie de Quillan, 26 janvier - 13 février
Mairie de Fanjeaux, 4 juin - 4 septembre
Mairie de Floure, 21 - 28 octobre

Paysages au-delà de la carte postale

Lycée Pierre Paul Riquet de Castelnaudary, 12 janvier - 4 février
Lycée professionnel Martin Luther King à Narbonne, 3 - 27 mars
Mairie de Floure, 20 - 26 mai

Profil bois

Forum « Narbona », Palais du Travail à Narbonne, 15 -17 octobre
Communauté de Communes du Piémont d'Alaric, Le Chai à Capendu, 5 - 30 novembre
Adhco à Mouthoumet, 15 décembre - 15 janvier 2015

Les expositions du CAUE sont mises gracieusement à disposition sur demande écrite et signature d'une convention de prêt. Le transport est à la charge de l'établissement d'accueil qui s'engage, par ailleurs, à souscrire une assurance, afin de pallier toute détérioration éventuelle de l'exposition. Les demandes étant nombreuses, il est prudent d'effectuer sa réservation bien à l'avance, l'attribution se faisant dans l'ordre d'arrivée des demandes.

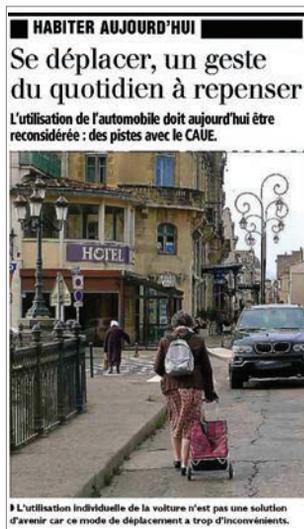
Communication externe et relations presse

Depuis 2014, à travers un poste de chargé de mission, le CAUE de l'Aude développe la communication externe et les relations presse afin d'élargir la diffusion de ses actions et d'accroître la notoriété de ses missions à l'échelle départementale, régionale et nationale.

Chaque action du CAUE ou de l'Espace Info Énergie fait l'objet d'un communiqué de presse, voire d'une conférence de presse selon l'envergure de l'action. Les

retombées suivent sous forme d'articles, de reportages radio et télévisés, créant un « bruit de fond » tout au long de l'année dans les médias locaux, voire nationaux, avec des temps forts en prise avec l'actualité (Fête de l'Énergie, Mois de l'Architecture, etc.). Les journalistes sont ainsi devenus des familiers de la Maison de l'Architecture et de l'Environnement.

La synergie avec le **site web** de l'Union régionale Languedoc-Roussillon (www.caue-lr.fr) où le CAUE de l'Aude met en ligne chaque semaine ses actualités, et avec le **page Facebook** du CAUE de l'Aude, accroît encore la visibilité des actions et missions du CAUE.



Un partenariat est développé avec « L'Indépendant » et « Le Midi Libre » sous la forme d'une chronique animée par le CAUE de l'Aude un jeudi sur deux. Intitulée « **Habiter Aujourd'hui** » cette chronique traite en alternance de thèmes liés à l'habitat, aux économies d'énergie ou encore à l'environnement sous une forme très didactique.

Un autre partenariat est engagé avec RCF Pays d'Aude, Radio Ballade, Radio Marseillette autour du « **Mag de l'Environnement** », magazine d'information et de témoignages sur la protection de l'environnement et le développement durable dans l'Aude, créé par le CAUE. Ce dernier l'anime en alternance avec cinq autres associations (Éco-citoyenneté, Nature et Progrès, la LPO, le Covaldem, le PNR de la Narbonnaise).

Le CAUE s'est par ailleurs doté d'un logiciel d'envoi de mails groupés afin d'améliorer la **diffusion de ses informations** sur ses activités. Un formulaire d'inscription à disposition à l'accueil

du CAUE permet à toute personne intéressée de faire partie de la liste des contacts.

Sensibilisation en milieu scolaire

Interventions pédagogiques

« Les Portes du temps 2015 »

Des plafonds peints médiévaux au Street art

Quarante-cinq jeunes issus de zones sensibles ont participé à cette action de sensibilisation menée par le GRAPh et à laquelle le CAUE est associé depuis trois ans. Le thème choisi « Des fresques médiévales au Street art », a permis d'aborder un sujet du patrimoine languedocien : les plafonds peints de la période médiévale, en utilisant comme vecteur de transmission la culture du Street art, de la BD et en particulier celle du manga, autant de formes d'expressions contemporaines qui parlent aux jeunes et qui sont devenues en quelques années des composantes incontournables de l'art urbain. De manière ludique et artistique, le CAUE a contribué à ce retour dans le temps qui a permis de mieux faire comprendre aux jeunes les origines du Street art tout en leur permettant de se réapproprier leur patrimoine. Ces jeunes ont fabriqué des visuels de notre temps susceptibles d'être projetés sur des plafonds ou sur des murs existants au sein des monuments visités.



Ateliers Pédagogiques avec les Classes du Patrimoine

Le CAUE a accompagné des classes des écoles Carcassonnaises (Pagnol, Les Serres et La Gravette) à travers les quartiers qui environnent leurs écoles afin de leur faire découvrir l'histoire de ces endroits moins connus et le patrimoine caché qui témoigne de ce qu'est une ville dans sa globalité; expérience mise en parallèle avec la découverte du patrimoine bénéficiant d'une plus grande notoriété, comme la Cité par exemple.

Conférence Ville et Architecture à Castelnaudary

Conférence pour les scolaires à la Médiathèque de la ville sur le thème de la ville et l'architecture dans l'utopie et la science-fiction (littérature, cinéma, bande dessinée). Sur la base de la projection du film remake de Métropolis inspiré des mangas japonais et surtout du film originel de Fritz Lang, le CAUE a proposé au jeune public de voyager à travers l'univers de la figuration de la ville et de l'architecture et à travers l'imaginaire des cinéastes et des graphistes qui ont utilisé les divers aspects du paysage urbain comme vecteur de rêves, de fantasmes, voire de cauchemars.



« La grande lessive 2015 »

L'art comme vecteur de vivre-ensemble et d'éducation populaire

Une fois encore, le GRAPH a associé le CAUE de l'Aude à l'animation culturelle La Grande lessive 2015 (*photo ci-dessus*). La manifestation s'est déroulée dans la Bastide Royale de Carcassonne sur le thème « De jour comme de nuit, réfléchir la lumière ». Les citoyens jeunes ou moins jeunes ont été invités à suspendre aux fils à linge prévus à cet effet dans les rues de Carcassonne, un dessin, un texte, un poème, une peinture ou une photo. Le CAUE a travaillé avec le GRAPH sur la mise en scène de la manifestation dans le paysage urbain.

et aussi...

Deux interventions ont eu lieu au lycée agricole de Castelnaudary : la présentation du métier de paysagiste et un atelier sur « L'eau dans l'art des jardins ».

Une présentation du métier de paysagiste s'est déroulée au forum des métiers du Collège la Nadière à Port-la-Nouvelle.

Deux journées de sensibilisation se sont produites dans le cadre de « Journée Lycée 21 » au Lycée Charlemagne de Carcassonne et de la « Journée départementale de l'éducation à l'environnement » à Alzonne, ainsi qu'une sensibilisation à l'Éco-construction au Collège de Lézignan.

Le CAUE Formateur

Formation des élus

Les règles d'urbanisme et de construction : comprendre et se repérer (20 janvier)

Une journée de sensibilisation à l'intention des élus et des secrétaires de mairie pour apprendre les bases réglementaires en matière d'urbanisme et de construction : le financement de l'urbanisme, les demandes pour construire, les règles du code civil, les règles de surfaces de construction, etc. En collaboration avec la DDTM de l'Aude et le CAUE du Gard.

L'accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées (5 et 7 mai à Carcassonne et Narbonne)

En collaboration avec la DDTM de l'Aude et l'Association des Maires de l'Aude

Formation des viticulteurs du cru Boutenac à la lecture de paysage (28 mai)

En s'appuyant sur un exemple local, la Roche Trouée, une sensibilisation à la lecture de paysage

Formation des particuliers

Les Matinées de l'Habitat

Les Matinées de l'Habitat (anciennement « Ateliers d'Architecture ») sont des formations gratuites d'une demi-journée proposées aux particuliers (les samedis, de 9h à 12h). Ils sont animés par les architectes-conseillers et les conseillers Info Énergie du CAUE de l'Aude et, selon le thème, co-animés avec des partenaires. Chaque séance se déroule en deux temps. Une première partie théorique est suivie d'une partie pratique où chacun peut, s'il le souhaite, travailler sur son projet et échanger avec les conseillers du CAUE et les autres participants. Le succès non démenti de ces formations explique leur reconduction depuis 2013.

Thèmes

- Choisir son lieu de vie
- La maison passive : construire sans chauffage... ou presque

- Les autorisations pour construire
- Rénover son habitat : le bâti avant 1950
- Rénover son habitat : le bâti après 1950

CAUE Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement Espace Info Énergie

Les matinées de l'habitat 2015 ALCANTARA

Vous avez un projet ?
Construction ou Rénovation

Ateliers Gratuits

les samedis matins à partir de 10^h
à Carcassonne - sur inscription
04 68 11 56 20 - caue.aude@gmail.com

7 nov
LES AUTORISATIONS POUR CONSTRUIRE
déclaration préalable, permis de construire

28 nov
RÉNOVER SON HABITAT
le bâti avant 1950

5 déc
RÉNOVER SON HABITAT
le bâti après 1950

Maison de l'Architecture et de l'Environnement
centre de documentation - formation - expertise
28 avenue Claude Bernard - 11000 Carcassonne

CAUE conseil d'architecture et de l'environnement

Itinéraire dans les espaces publics remarquables à Assignan et Saint Gervais sur Mare (10 septembre)



Pour la 2^e année consécutive, le CAUE de l'Aude a organisé une journée de visites pour les élus audois sur le thème des espaces publics. Les participants ont pu découvrir sur site deux exemples réussis d'aménagements, à Assignan et Saint-Gervais-sur-Mare, deux communes de l'Hérault. Les maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage de ces réalisations étaient présents aux côtés des élus durant toute cette journée organisée par le CAUE de l'Aude, en collaboration avec le CAUE de l'Hérault, dans le cadre de l'action régionale « Itinéraires des espaces publics en Languedoc-Roussillon ».



Villes et Villages fleuris

Le concours Le CAUE, en partenariat avec le Conseil Général et l'Agence de Développement Touristique de l'Aude, a participé au jury du concours Villes et Villages Fleuris. Les jurés ont parcouru le département à la rencontre des élus et techniciens des 53 communes inscrites au concours.

Les « fiches conseils » En 2015, comme les années précédentes, afin de mieux répondre au besoin des communes d'être accompagnées et conseillées pour progresser dans le concours, le CAUE a établi pour chaque commune visitée une « fiche conseil » visant à aider la collectivité à améliorer ses pratiques en matière d'environnement, de fleurissement adapté et de qualité du cadre de vie. Cela représente un total de 44 fiches conseil réalisées et expliquées aux élus (voir p. 7).

Participation à des jurys



- Jury de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Centre Médico-Social à Lézignan-Corbières
- Jury d'étudiants de Pierre Courtade à l'Ecole d'architecture de Toulouse
- Jury d'architecture à Ranguel pour l'ENAC

Participation à des commissions

- Membre de la commission Acte II Pays Cathare aux côtés du Département, de l'Agence de Développement Touristique (ADT) et des propriétaires de sites touristiques.
- Membre du Pôle Canal aux côtés de la DDTM, de la DREAL, de VNF et du STAP
- Membre de la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces naturels, Agricoles et Forestiers)
- Membre du Pôle Énergies Renouvelables de l'Aude
- Membre au sein du Collège des Personnes qualifiées à la Commission Régionale Tourisme & Handicap au nom de l'UR des CAUE du Languedoc-Roussillon
- Membre des Ateliers d'Architecture et du Paysage (ADAP) de la DDTM

Les actions de l'UR CAUE Languedoc-Roussillon

Séminaire « Socle, fondements et visions communes pour un projet de structuration régionale » à Sorèze (juillet)

Sans attendre la création d'une région Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon élargie au 1^{er} janvier 2016, les CAUE MP et LR par le biais de leurs représentants réunis à Sorèze les 6 et 7 juillet 2015, ont scellé leur union à l'issue d'un séminaire sur le thème « Socle, fondements et visions communes pour un projet de structuration régionale ». Ces journées ont permis de dégager un temps de réflexion nécessaire pour penser le rôle des CAUE dans le cadre de la recomposition territoriale. La volonté de se structurer à l'échelle de ce territoire élargi, le 2^{ème} plus important de France par sa superficie, s'est manifestée clairement au cours de ces journées. Les participants ont été invités à imaginer ce que pourrait être cette nouvelle entité régionale à partir de leur vision tant personnelle que collective. Ils ont donc mené un travail à la fois prospectif et introspectif, à partir des valeurs fondatrices du réseau (humanisme, solidarité, qualité, etc.). Ce séminaire a mis en évidence le désir d'un avenir commun aux treize CAUE et à l'URCAUE MP, avec toutes les attentes et les interrogations que cela suppose.

Les Rencontres régionales des CAUE Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées à Perpignan (octobre)

Plus de soixante membres des équipes des CAUE de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées se sont retrouvés à Perpignan et Collioure pour des Rencontre inter-régionales, les 12 et 13 octobre 2015 (*photo ci-contre*). Elles ont permis aux équipes des deux Unions régionales de faire plus ample connaissance et d'échanger sur leurs pratiques et expériences respectives. La recomposition territoriale était bien sûr au centre des débats. Les réflexions menées lors du séminaire de Sorèze ont été partagées avec les participants qui ont pu leur donner un prolongement en rejoignant des commissions thématiques (Mutualisation des compétences ; Gouvernance; Aller au devant des publics etc.). Sous la houlette des présidents, un processus, un calendrier et des étapes ont été fixés pour mener à bien la structuration d'une nouvelle Union Régionale commune aux CAUE de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Une balade urbaine dans le patrimoine XX^e siècle de Perpignan et une visite du site de Paullilles ont agrémenté ces riches journées. Niché entre le Cap Béar et le Cap Oullestrell, le site de Paullilles a connu un passé industriel avec l'implantation vers 1870 d'une usine de fabrication de dynamite. L'ensemble du site a été réhabilité de manière remarquable, en 2008, par l'Atelier ALEP (architectes-paysagistes), grâce au Conservatoire du Littoral et au Conseil Général des Pyrénées Orientales, dans le respect de la mémoire des lieux, mais en regardant vers l'avenir. À l'image des équipes des CAUE des deux régions !





Le conseil d'administration

6 Représentants des Collectivités Locales

Michel CORNUET – Président	Conseiller municipal à la Mairie de Carcassonne
Francis BELS – Vice-Président	Maire de Roquefère
Serge GRILLERES – Vice-Président	Maire de Laurac
Évelyne GUILHEM – Trésorière	Adjointe au Maire de Castelnaudary
Marie BAT	Maire de Bages
Geneviève FOURNIL	Adjointe au maire de Laure-Minervois

3 Représentants de l'Etat

Vincent CASSAGNAUD	Architecte des Bâtiments de France
Stéphane DEFOS	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Claudie FRANÇOIS GALLIN	Inspecteur d'académie

2 Personnes qualifiées

Chantal ALIBERT	Professeur d'Histoire
Gérald REGNY	Office National des Forêts, agence départementale de l'Aude et des Pyrénées-Orientales

4 Représentants des professions concernées

Alain CATHALA	Conseil Régional de l'Ordre des Architectes LR
Karine SEVERAC	Union Nationale des Syndicats d'Architectes
Roser GINJAUME GRATACOS	Association Régionale LR de la Fédération Française du Paysage
Jean-Michel MARTIN	Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Aude (C.A.P.E.B.)

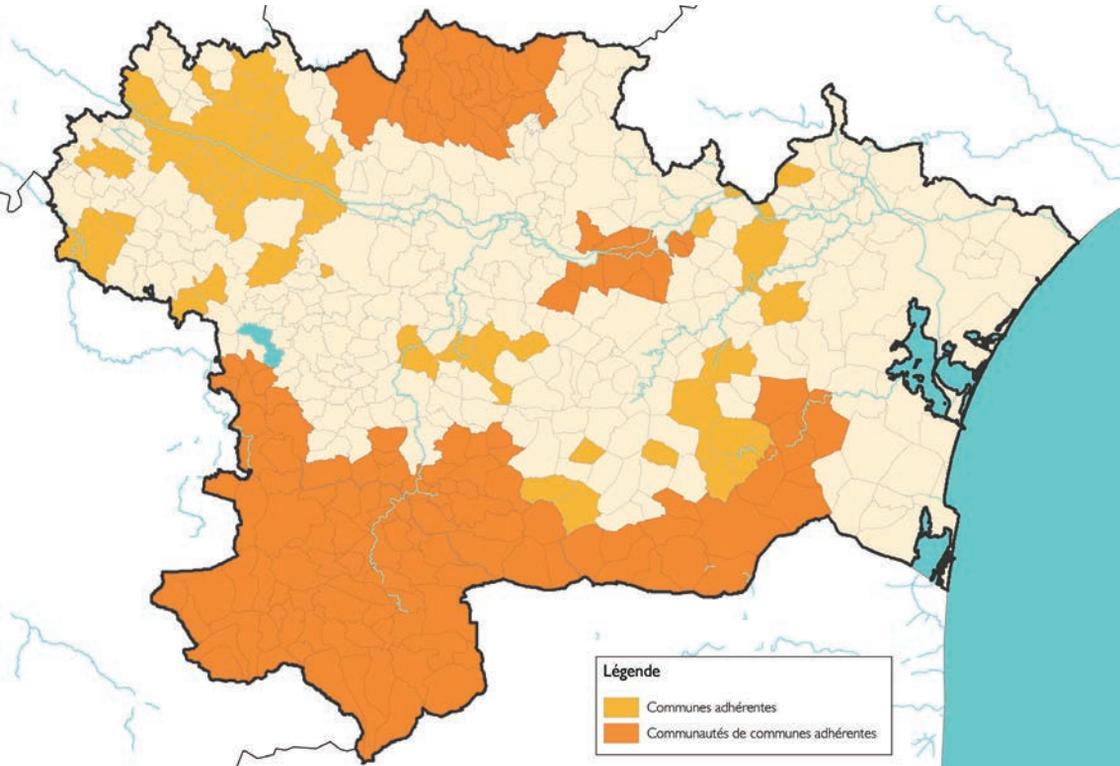
6 Membres élus par l'Assemblée Générale

Arnaud RAMIERE DE FORTANIER	Chambre d'Agriculture
Jacques GALANTUS	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Philippe THÉRON	H & D Méditerranée
Michel GERBER	Société Française des Urbanistes
Arnaud TOURNIER	Syndicat audois d'énergies (SYADEN)
Jacques CHABAUD	Syndicat Mixte Milieux Aquatiques et Rivières (S.M.M.A.R.)

1 Représentant élu par le Personnel siégeant avec voix consultative

Patricia RANZA - Anne JOURDAN suppléante

Les adhérents



Communes

Albas, Albières, Argens-Minervois, Auriac, Belpech, Boutenac, Bram, Carlipa, Castastel-des-Corbières, Castelnaudary, Castelnaud d'Aude, Céprie, Fanjeaux, Félines-Termenes, Fendeille, Homps, Isseil, Labastide-d'Anjou, Labécède-Lauragais, Ladem-sur-Lauquet, Lasbordes, Laurabuc, Laurac, Lézignan-Corbières, Mas-Saintes-Puelles, Mireval-Lauragais, Montferrand, Pexiora, Peyrens, Pieusse, Plavilla, Pouzols-Minervois, Puginier, Quintillan, Salza, Saint Julien de Briola, Salles sur l'Hers, Saint Hilaire, Saint Laurent de la Cabrerisse, Saint Martin Lalande, Saint Papoul, Saint Semin, Talairan, Villeneuve la Comtal, Villeneuve-les-Montréal, Villepinte, Villesisclé.

Intercommunalités

C.D.C. des Corbières - C.D.C. Montagne Noire - C.D.C. Pays de Couiza - C.D.C. Piémont de l'Alaric - C.D.C. Pynérénées Audoises

Associations :

Chambre d'Agriculture - C.C.I. - Chambre de Métiers - H & D Méditerranée - SMMAR - SYADEN

Équipe permanente 2015

Renaud BARRÈS – architecte, directeur

Michel ALIAGA – architecte-conseiller

Marie BARDET – chargée de communication et de documentation

Carine BIASUTTI – secrétaire-accueil

Juliette CARRÉ – paysagiste-conseiller

Éric CIAPARRA – chargé de la formation et du suivi des études communales

Yves GAMBIER – conseiller énergie en CDD (27 avril au 26 décembre 2015)

Marion GERBER BENOI – architecte-conseiller

Anne JOURDAN – architecte-conseiller

Bob LAIGNELOT – architecte-conseiller

Aude LE GOFF – architecte, conseiller énergie

Christine PALLARO – secrétaire-gestion

Xavier PHAN – conseiller énergie

Patricia RANZA – architecte-conseiller

Maïa RICADAT – architecte-conseiller en CDD (5 janvier 2015 au 31 mars 2016)

Pauline VAN LEEUWEN – architecte, conseiller énergie

Stagiaires

- Bastien BRILLARD - Université de Perpignan Via Domitia (19 janvier au 3 avril)
- Elise SALVAN - Collège Grazaïlles (2 au 6 février)
- Sam SCHUURMAN - Collège Grazaïlles (2 au 6 février)
- Charlotte UFARTE - Collège Saint-Exupéry à Bram (2 au 6 février)
- Jamel KHENACHE - École Supérieure de La Raque (2 février au 13 mars)
- Delphine KASSEM - Centre Batipôle (18 au 24 mai)
- Mélody ALVAREZ - IRFA SUD Carcassonne (18 au 19 juin)
- Amandine ARNAUDY - Collège André Chenier (30 novembre au 4 décembre)

Expert comptable

Cabinet SÉVERAC

Commissaire aux comptes

Michel GIBRAT

Participation à des colloques et à des formations

Colloques, rencontres, séminaires

- Comité de pilotage « Sentier du marbre », Préfecture Aude (8 janvier)
- Comité de Suivi Espaces Naturels Sensibles (19 janvier)
- Colloque Construction bois, Montpellier (22 janvier)
- Comité de Pilotage Relais du Service Public, Capendu (26 janvier)
- Réunion « Le Somail », Narbonne (janvier - février)
- Voyage Val de Loire Acte II (6 au 8 octobre)
- Charte forestière HVA, Quillan (9 juillet)
- Lancement officiel de la structure HAB-FAB : accompagnement sur les projets d'habitat participatif, Montpellier (15 septembre)
- Atelier Zemedes, PNR, Sigean (22 septembre)
- Comité pilotage Aménagements Urbains Centre Ville (4 novembre)

Formation professionnelle du personnel

- Formation Chargé de mission — 8 jours à Paris (2 salariés)
- Formation Dialogie — 1 jour à Montpellier (3 salariés)
- Formation Énergie et Urbanisme — 3 jours à Clermont-Ferrand (4 salariés)
- Formation Outils énergétiques de l'Architecture — 2 jours à Valence (2 salariés)
- Formation plante bio-indicatrices — 1 jour à Montbel (1 salarié)
- Formation Transition énergétique — 1 jour à Montpellier (1 salarié)
- Formation défi FAEP — 1 jour à Toulouse (1 salarié)
- Formation Architecture, un art, des techniques. Comment transmettre ? — 2 jours aux Grands ateliers de l'Isle d'Abeau (1 salarié)
- Formation Chargé de mission /perfectionnement niveau II — 3 jours à Paris (1 salarié)
- Formation Intensification urbaine & nature dans les bourgs — 2 jours à Orléans (3 salariés)
- Formation SIDLER — 2 jours à Montpellier (1 salarié)
- Formation ATHEBA — 3 jours à Toulouse (3 salariés)
- Formation Boîte à Bâtir — 1 jour à Montpellier (2 salariés)



Le g n vri r cade de Durban-Corbi res, l'un des 15 arbres   retrouver dans l'exposition « Arbres de l'Aude »

